THIESCOURT' INFOS



MARS 2023



AGENDA

10.03 : Spectacle "Jovany" le dernier saltimbanque.

Réservations **obligatoires** αu 03,44,43,09,57

13.03 : Food truck «Au Burger Maison» à partir de 18h00 sur la place des Dîmes.

Réservation au 07.68.79.43.60

18.03 : Nettoyons la nature organisé par l'association Libellule inscription au 03.44.43.06.82 RDV à la salle des association, place

21.03 : Bus pour l'emploi de 9h30 à 12h30

01-02-03.04 : Fête forgine

des Dîmes à 14h

02.04 : Brocante organisée par le Comité des Fêtes. Renseignements de Mme **PILLOT** auprès au 06,25,05,30,36

05.04 : Mercredi nature - RDV à 14h00 à la salle des fêtes



NAISSANCE

12.02.2023 : Lou SAUVAL ADAM

CARNAVAL DES ASSOCIATIONS 2023 COORDONNÉ PAR THIES'BAND



37 enfants se sont inscrits au concours et plus de 100 personnes ont participé au défilé. Merci aux associations et aux habitants pour leur participation.





L'association Libellule participe à l'opération Hauts de France propres.

Rendez-vous le samedi 18 mars 2023 à 14h00 à la salle des associations, place des Dîmes.

Pour mieux nous organiser, merci de vous inscrire guprès de Cécile au 03.44.43.06.82



L'INFO DU JOUR

La taxe d'habitation est supprimée pour les résidences principales à partir de 2023. Afin de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation ou de la taxe sur les logements vacants, la (DGFiP) demande à tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale avant le 1er juillet 2023 sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr. Cette obligation déclarative concerne tous les propriétaires, particuliers et entreprises, de biens immobiliers à usage d'habitation : propriétaire indivis, usufruitiers ou sociétés civiles immobilières (SCI).